Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260410-202612-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE BOQUEHO

NOMBRE DE CONSEILLERS	**: 15**
CONSEILLERS PRESENTS	**13**
VOTANTS	**15**

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 avril 2026 les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 mars 2026 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures

ETAIENT PRESENTS : Anne-Hélène HALLET, ANDRE Loïc, BENOIT Sally, CHRISTIEN Julie, CORBEL Thomas, DELARUE Gilles, LE MOAL Anne-Marie, LE QUELLENNEC Gaëlle, MICHEL Fabien, PETIT Céline, PINÇON Gwendal, SERANDOUR Sandrine, TEFFO Cédric

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : ARTHUR Marie par CHRISTIEN Julie, LE BELLEGUY David par Anne-Hélène HALLET.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE CHRISTIEN

Délibération 2026-12

Composition des commissions communales obligatoires

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

Mme Le Maire propose de constituer les commissions communales. Elle précise qu'elle présidera l'ensemble de ces commissions à l'exception de la commission électorales.

Se sont portés candidats dans les **3 Commissions obligatoires**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260410-202612-DE

Commission électorale (sans le Maire)

Sandrine Serandour
David le Belleguy
Gilles Delarue
Julie Christien
Anne-Marie Le Moal
Cédric Teffo

Commission communale des impôts directs (CCID) : (composée de 7 membres, 6 commissaires plus le Marie ou un adjoint et de 17 autres membres choisis parmi la population qui seront désignés ultérieurement)

Céline PETIT
Gilles DELARUE
Julie CHRISTIEN
Anne-Hélène HALLET
Gwendal PINÇON
Sally BENOÎT
Marie ARTHUR

Commission Appel d'offre (composée de 6 membres)

Fabien MICHEL
Gwendal PINÇON
Gilles DELARUE
Loïc ANDRÉ
Thomas CORBEL
David LE BELLEGUY

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour et 3 voix en abstention

- APPOUVE la constitution des commissions communales présentées ci-dessus
- DESIGNE les membres des commissions communales

Décision

Pour : 12	Abstention : 3	Contre :

Le 03 avril 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Anne-Hélène HALLET

MAIRIE DE BOQUEHO (Côtes-d'Armor)